

buée à Pierre est sûrement apocryphe, affirme M. Renan. On y reconnaît, au premier coup d'œil, une composition artificielle, un pastiche composé avec des lambeaux d'écrits apostoliques, surtout de l'Épître de Jude. Nous n'insistons pas sur ce point, car nous ne croyons pas que la *secunda Petri* ait, parmi les vrais critiques, un seul défenseur¹. »

Les défenseurs, même aujourd'hui, en Allemagne, « parmi les vrais critiques, » ne manquent pas à la seconde lettre de saint Pierre², et malgré les hésitations premières de la tradition, qui s'expliquent sans peine lorsqu'on considère combien il devait être difficile, à cette époque, d'être positivement renseigné sur l'authenticité d'une courte lettre, hors du lieu où elle avait été écrite et de celui où elle avait été adressée, il est certain qu'au troisième et au quatrième siècles, l'accord s'était partout établi pour reconnaître que cet écrit était du prince des Apôtres³. Ces tergiversations ont, d'ailleurs, l'avantage de nous montrer que la primitive Église n'acceptait point à la légère les écrits qu'on lui présentait comme apostoliques, ce qui montre combien la critique rationaliste a tort de faire aujourd'hui si peu de cas de l'autorité de la tradition⁴.

¹ E. Renan, *L'Antechrist*, p. vi.

² Voir Weiss, dans les *Theologische Studien und Kritiken*, 1866, p. 255-307; Keil, *Commentar über die Briefe des Petrus und Judas*, Leipzig, 1883, p. 184-207, etc.

³ Voir les canons du Nouveau Testament, dans le *Manuel biblique*, 7^e édit., t. I, n^{os} 42 et suiv., p. 105 et suiv.

⁴ Voir sur l'authenticité de la seconde Épître de saint Pierre, G. Salmon, *Introduction to the New Testament*, 1885, p. 605-653.

CHAPITRE III.

LES ÉPÎTRES DE SAINT JEAN.

La première Épître de saint Jean est comme la préface de son Évangile. Les rapports entre ces deux écrits sont si intimes qu'ils suffiraient pour établir l'authenticité de la lettre, alors même que la tradition serait muette sur ce point. Elle est d'ailleurs fort explicite. Papias¹, saint Polycarpe², saint Irénée³, Clément d'Alexandrie⁴, Tertullien⁵, saint Cyprien⁶ ne nous laissent aucun doute à ce sujet, et il ne s'est pas élevé dans l'antiquité une seule voix discordante.

De nos jours, quelques esprits aventureux et amis du paradoxe ont essayé néanmoins d'émettre quelques doutes, en s'appuyant sur des raisons intrinsèques. Lange a reproché à cette lettre de n'avoir aucun caractère personnel ni local, et il a supposé qu'elle avait pu être

¹ Papias, dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 39, t. xx, col. 297.

² S. Polycarpe, *Ep. ad Phil.*, VII, t. v, col. 1012.

³ S. Irénée, dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, v, 8, t. xx, col. 449.

⁴ Clément d'Alexandrie, *Strom.*, II, 15, t. VIII, col. 1004; *Adumbr. in II Joa.*, t. IX, col. 737.

⁵ Tertullien, *Adv. Prax.*, XV, t. II, col. 173.

⁶ S. Cyprien, *Epist.*, XXV, 2, t. IV, col. 289.

écrite par un écrivain qui s'était efforcé d'imiter le style du quatrième Évangile¹; mais le reproche serait-il fondé, il ne prouverait rien, car la lettre n'est pas adressée à une Église ni à une personne déterminée, comme le sont les Épîtres de saint Paul. On admet communément que les objections qu'on a formulées contre la première Épître de saint Jean sont insignifiantes et sans valeur².

La deuxième et la troisième Épîtres n'ont pas en faveur de leur authenticité des preuves extrinsèques aussi décisives que la première, ce qui se comprend sans peine, à cause de leur brièveté et de leur sujet; les témoignages sont néanmoins plus que suffisants pour établir leur origine. Au v^e siècle, il n'y a guère de doute à ce sujet. Au iv^e siècle, saint Éphrem les attribue à saint Jean. Aurélius fait de même en 256, au concile de Carthage, ainsi que saint Irénée, vers l'an 200, dans sa réfutation des hérésies³. Vers 250, Denys⁴ et vers 300 Alexandre d'Alexandrie⁵ les reconnaissent aussi comme étant de saint Jean.

L'examen intrinsèque des deux dernières lettres de saint Jean est concluant en faveur de leur authenticité. Le titre n'est point celui qu'aurait imaginé un faussaire.

¹ Lange, *Schriften des Johannes übersetzt*, t. III, p. 4 et suiv.

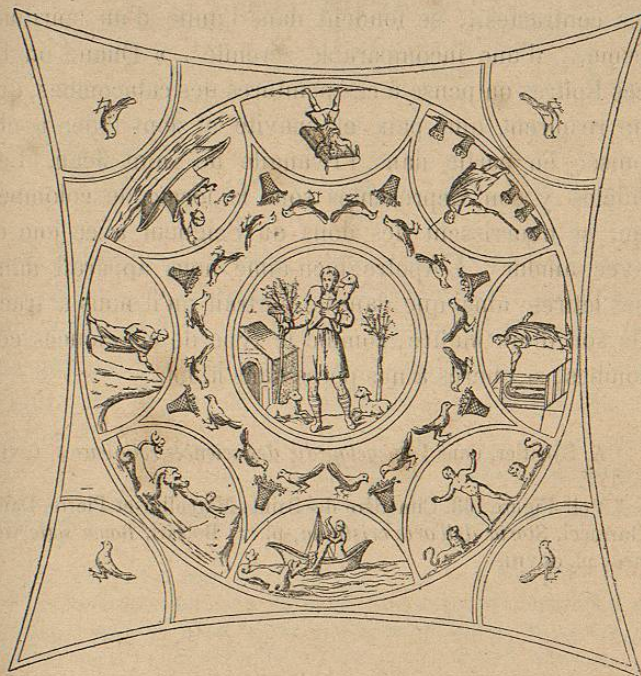
² Voir W. Grimm, dans Ersch et Gruber's, *Allgemeine Encyklopädie*, sect. II, t. XXII, p. 70.

³ S. Irénée, *Adv. Hær.*, I, 16; III, 16, t. VII, col. 633, 927.

⁴ Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, VIII, 25, t. XX, col. 700.

⁵ Alexandre d'Alexandrie, dans Socrate, *Hist. eccl.*, I, 6, t. LXVII, col. 52.

Le ton, le style, les pensées sont les mêmes que dans la première Épître¹. Sur treize versets dont se compose la



163. — Les colombes symboliques, le Bon Pasteur et scènes diverses.

seconde, il y en a huit qui se retrouvent quant au fond dans la première. « L'identité d'auteur de ces écrits est

¹ Voir les mots cités par W. Grimm, dans Ersch et Gruber's *Allgemeine Encyklopädie*, sect. II, t. XXII, p. 75.

généralement admise ; ils forment une famille intime, un groupe original au sein de la littérature apostolique. Le Christianisme y apparaît élevé... à une hauteur, où tous les contrastes... se fondent dans l'unité d'un spiritualisme... d'une incomparable sérénité¹. » Quand on lit ces Épîtres on pense à ces peintures des catacombes, qui ne respirent que paix et suavité et dont l'idée a été puisée en partie dans l'Évangile de saint Jean. Les fidèles y sont représentés sous la forme de colombes qui se nourrissent des dons du Seigneur avec joie et avec amour². L'Apôtre bien-aimé nous apparaît dans ses lettres, ainsi que dans le portrait qu'il nous a tracé de son divin Maître, comme le type de ces douces colombes, si chères à nos pères dans la foi.

¹ A. Sabatier, dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, t. VII, p. 177.

² Voir Figure 163. Cimetière des Saints-Marcellin-et-Pierre. Dans Garrucci, *Storia dell'arte cristiana*, pl. v ; Bottari, *Roma sotterranea*, pl. cxviii.

CHAPITRE IV.

L'ÉPÎTRE DE SAINT JUDE.

L'Épître de saint Jude, frère de saint Jacques, évêque de Jérusalem, est placée par Eusèbe parmi les Épîtres d'une authenticité douteuse¹, mais saint Jérôme nous assure que, malgré les difficultés qu'on avait soulevées contre elle de son temps, elle était acceptée par l'Église entière². Clément d'Alexandrie la citait déjà sous le nom de saint Jude³. Origène faisait de même⁴, ainsi que Tertullien⁵ et le canon de Muratori⁶. Au IV^e siècle, tout

¹ Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 25 ; II, 23, t. XX, col. 269, 205.

² « Judas parvam, quæ de septem catholicis est, epistolam reliquit ; et quia de libro Enoch, qui apocryphus est, in ea assumit testimonium, a plerisque rejicitur, tamen auctoritatem vetustate jam et usu meruit et inter sacras Scripturas computatur. » S. Jérôme, *De vir. ill.*, 4, t. XXIII, col. 645. Le mot *a plerisque* est du reste peu d'accord, il importe de le remarquer, avec les témoignages qu'on peut recueillir dans les anciens en faveur de l'authenticité de l'Épître.

³ Clément d'Alexandrie, *Strom.*, III, 2, t. VIII, col. 1113. Cf. le passage cité dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 14, t. XX, col. 549.

⁴ Origène, *Comm. in Matth.*, XIII, 55, t. XIII, col. 877. Voir aussi t. XII, col. 857, 172, etc.

⁵ Tertullien, *De habitu mulierum*, 3, t. I, col. 1308.

⁶ « Epistola sane Judæ... in catholica habetur. » Canon de Muratori, dans le *Manuel biblique*, 7^e édit., t. I, n^o 40, p. 102.